

# HOROYA

Quotidien national



N°8174 DU LUNDI 30 JANVIER 2023 \* 62<sup>ème</sup> ANNÉE www.journalhoroya.net \* horoya1958@gmail.com PRIX : 2 000 GNF



# L'axe Conakry-Freetown au beau fixe !

Le Président de la Sierra Leone Julius Maada Bio était l'hôte du Colonel Mamadi Doumbouya, ce week-end. Cette visite d'amitié s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre Conakry et Freetown. Le Chef de l'Etat léonais a été accueilli en présence des Présidents des Institutions républicaines, des membres du gouvernement, des responsables des Forces de défense et de sécurité, des corps diplomatique et consulaire accrédités en Guinée.



## INFRASTRUCTURES ET HABITAT

# Ravalement de façade !

Page 2



Journal Horoya QHoroya

Site web : [www.journalhoroya.net](http://www.journalhoroya.net)

**POUR VOS ABONNEMENTS**  
Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum  
Tél : (+224) 664 633 212 / 623 490 130 - BP : 191 Conakry  
E-mail : horoya1958@gmail.com

## INFRASTRUCTURES ET HABITAT

**Ravalement de façade !**

**On n'est pas dans la construction des bâtiments ou de l'habitat, mais, on n'y est pas loin, non plus. Le ravalement de façade qui consiste à la remise en état des façades et des accessoires apparents d'une maison ou d'un immeuble n'est en réalité qu'une transposition, à regarder de près tous les ouvrages rendus, les chantiers en cours, à travers la capitale guinéenne et par endroit, à travers le territoire national. Le ravalement de façade Guinée est palpable. Les autorités de la transition trouvent impérieux d'ouvrir ce front pour pallier ces problématiques.**

La réelle volonté d'accorder une seconde jeunesse au pays et à sa capitale, à travers des travaux d'envergure, de nettoyage des caniveaux, d'élargissement des voies, de construction d'ouvrages de franchissement. En tout cas, la Guinée retrouve de plus en plus son lustre. En rénovant ainsi la façade, les autorités guinéennes confèrent une plus-value supplémentaire à l'habitat, aux routes. Vous avez dit routes ? Au-delà d'être constamment propres, elles doivent être bien entretenues, solides.



Aujourd'hui, le travail titanesque entrepris exige beaucoup de savoir faire et de faire savoir, mais aussi de

probité morale, car, le CNRD est non seulement fâchée avec la corruption mais avec le badigeonnage des travaux d'intérêt national. Ce n'est pas une caricature, mais une révolution systématique de nos vies au quotidien.

A cet égard, la Guinée rentre de plain-pied dans une période propice à l'entrepreneuriat. Les innovateurs et les créateurs de valeur, TPE, PME et autres ont de la voie, surtout que la mesure la plus dissuasive pour les différents voleurs de la république ainsi que de leurs complices est le gel des avoirs, puis des poursuites devant la CRIEF et autres corps de contrôle mis en place par les autorités de la transition.

Ce type de mesures rentre dans le cadre de la lutte anticorruption, du blanchiment de capitaux et autres dont pourraient être coupables des personnes physiques ou morales. En tout cas, la Guinée change, à

travers le ravalement de façade, pendant qu'à la CRIEF, tonne le canon de la loi à l'initiative de l'homme du 5 septembre 2021, afin traquer des présumés délinquants économiques et financiers. Évidemment, cela ne plaît pas à tout le monde.

« Malheureusement, ces personnes sont parmi nous, avec nous et parfois à côté de nous,

membres du gouvernement à aller jusqu'au bout et à consacrer plus de temps aux suivis des travaux. Au passage, il avait invité les membres du gouvernement à la vigilance et à ne pas céder aux sentiments, à la région, à la religion, à l'ethnie ou quelques autres motifs que ce soient. Après tout, « Servir le pays au plus haut niveau n'est pas une chance qui est donnée à tous », avait-t-il indiqué. Et le Chef de l'Etat veut aller jusqu'au bout de sa vision.

C'est pourquoi, il a fermement instruit les membres du gouvernement d'inviter à bref délai les cadres relevant de leurs Départements respectifs nommés par Décret à se soumettre à l'obligation de prestation de serment.

meilleurs délais un plan d'équipement et de relance des Directions Préfectorales des Travaux Publics. Pour ne rien laisser au hasard, le colonel Doumbouya a instruit de mettre à disposition le solde du Fonds d'Entretien Routier et toutes les autres entités mobilisatrices de ressources pour les travaux publics.

Il entend désormais mieux équiper les préfectures du pays en responsabilisant bien entendu les préfets à cet effet. Cette ambition louable doit être accompagnée d'autres mesures :

le déploiement de spécialistes en passation de marchés, de contrôleurs des procédures, ainsi que toute la batterie relative aux procédures de passation, de contrôle et d'exécution. Après tout, le Code des marchés publics vaut



elles peuvent être des collaborateurs, des amis, la famille ou de simples connaissances », déclarait récemment le colonel Mamadi Doumbouya. Et pour mieux répondre à la demande sociale pressante, il avait exhorté le Premier Ministre ainsi que les

S'agissant des infrastructures le Président de la Transition a invité le Premier Ministre, les Ministres des Transports, des Infrastructures et des Travaux Publics, de l'Économie et des Finances ainsi que celui du Budget à lui soumettre dans les

tout son pesant d'or. Qu'on ne se perde pas de vue, d'autant plus que des milliards GNF sont brassés. Et ceux-ci doivent arriver à leur but : la réalisation d'infrastructures dignes. En tout cas, le ravalement de façade est entamé. Et rien ne semble l'arrêter.

**Thierno Péredio**



**HOROYA**  
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée  
E-mail: horoya1958@gmail.com  
Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
Ibrahima Koné  
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99  
konesayon1@gmail.com

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE**  
Mame Fatoumata Diallo  
Tél: 623 49 01 30  
randasylla17@gmail.com

**REDACTEUR EN CHEF**  
**REDACTEUR EN CHEF ADJOINT**  
Amadou Kendessa Diallo  
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

**SECRETAIRE GENERAL**  
Lancinè Camara  
Tél: 622 34 17 77 lalcicama@gmail.com

**RUBRIQUE CULTURE & SPORTS**  
Dinah Salifou Soumah  
Tél: 628 36 43 56

**RUBRIQUE ÉCONOMIE**  
Lansana Sarr  
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

**RUBRIQUE INTERNATIONALE**  
Jean Marie Morgan  
Tel : 622 26 97 26 morgant1535@gmail.com

**RESPONSABLE SITE WEB**  
Youssouf Hawa Kéïta Tél : 622 28 54 00

**CHEF SERVICE FABRICATION**  
Abdoulaye Alsény Bangoura  
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

**CHEF SAF**  
Aïssata Bilivogui  
Tél: 622 55 61 42

**CHEF SERVICE COMMERCIAL**  
Amara Sylla Tél: 628 80 71 88

## ÉDITORIAL

## Se munir et s'unir pour mieux servir !



Par Ibrahima Koné

Se munir et s'unir pour mieux servir ! Derrière ces semblants de rimes – parfaites, redoublées, plates ou continues, le soin est laissé aux mordus de la poésie -, se dresse toute une vision globale émanant d'un homme, en l'occurrence Mamadi Doumbouya, d'une équipe portée sur une obligation de résultat, en vue de répondre à la demande sociale sans cesse croissante et exigeante.

Se munir vous avez dit ? Oui ! Se munir de loyauté à toute épreuve. S'unir ? Oui, s'unir autour des principes et des valeurs de la Charte de la transition. Et enfin, servir et non se servir. L'expression est loin d'être galvaudée. Elle vaut tout son pesant d'or au moment même où des présumés bandits croupissent encore en prison sous le fait d'une boulimie des ressources publiques. Ces présumés gémissent aujourd'hui, mais, le peuple usé et abusé par les stigmates soupire et porte déjà le deuil de cette calamité que certains avaient réellement cru intemporelle tant elle a marqué les cœurs et les esprits de la majorité silencieuse.

Aujourd'hui, le temps est plus que jamais venu pour : **Se munir et s'unir pour mieux servir !** En tout cas, le Chef de l'Etat y tient. Et Il n'a eu de cesse, à chacune de ses sorties, d'inviter les membres du gouvernement « à rester dans l'équilibre de la serviabilité du pays ». C'est pourquoi, s'inscrivant dans cette logique, le Chef du gouvernement a à son tour invité les ministres à la vigilance car selon lui, certaines personnes mettront tout en œuvre pour fragiliser la cohésion gouvernementale. Pour ce faire, il a sollicité des membres du Conseil une union sacrée dans toutes les activités gouvernementales en restant soudés et solidaires. Toutes les préoccupations doivent être débattues seulement en Conseil interministériel a-t-il indiqué.

Chat échaudé craint l'eau froide, dit-il, c'est pourquoi, pour mieux exorciser et à jamais, les vieux démons, les autorités de la transition entendent se prémunir d'anticipation que de constater les dégâts et faire face à un branle-bas sans précédent. C'est donc désormais la grosse alerte au sein de l'ensemble des maillons de la chaîne. Selon toute vraisemblance, personne ne veut se voir accusé de faille morale, de grave faute professionnelle ou d'intégrité chancelante.

De toutes les façons, il n'y a pas assez de choix dès l'instant qu'on a juré de servir la nation avec don de soi et patriotisme, d'accompagner la transition avec loyauté, droiture, probité. A priori, le jeu en vaut vraiment la chandelle : la démarche sublime certains ! Même si, aux yeux d'autres, elle ne fait aucunement rêver. Ce débat n'en n'est, pour le moins pas un, à y voir de près, car, pour le moment, de bout en bout, le navire est table, il n'a pas pris l'eau et c'est le fait de la hauteur d'esprit du colonel Mamadi Doumbouya et de son équipe. Un réel motif de satisfaction, pourrait-on dire.

Comme quoi, ni démagogie outrancière souvent reconnue à des ministres ou des hauts cadres en difficulté de résultats, qui en soi est une bouffonnerie ... transcendante, ni des considérations subjectives ne doivent désintégrer cette trilogie somme toute précieuse : se munir, s'unir et servir !

## COOPERATION SOUS-REGIONALE

## L'axe Conakry Freetown au beau fixe !

Le Président de la Sierra Leone Julius Maada Bio était l'hôte du Colonel Mamadi Doumbouya, ce week-end. Cette visite d'amitié s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre Conakry et Freetown. Le Chef de l'Etat léonais a été accueilli en présence des Présidents des Institutions républicaines, des membres du gouvernement, des responsables des Forces de défense et de sécurité, des corps diplomatique et consulaire accrédités en Guinée.



La visite à Conakry du Président Julius Maada Bio intervient trois mois seulement après la visite effectuée par le Chef des Forces armées guinéennes en Sierra Leone. C'est pourquoi Conakry reçu son hôte à l'Aéroport International Ahmed Sékou Touré avec tous les honneurs dus à son rang.

On le sait, l'axe Conakry Freetown est au beau fixe, car, depuis le 05 septembre 2021, le Président Maada Bio est à sa deuxième visite en Guinée. « Des actes qui affichent les intentions de ce Chef d'Etat de consolider les relations solides avec son

homologue et démontrent son soutien inconditionnel au peuple frère de Guinée dirigé par le Colonel Mamadi Doumbouya », note la présidence guinéenne, ajoutant que ce rapprochement entre les Présidents guinéen et léonais signe ainsi un acte fort d'amitié et de franche collaboration au bénéfice des deux peuples.

Le Président Maada Bio s'est exprimé sur les raisons profondes de sa présence en terre guinéenne et n'a pas manqué de rappeler la générosité et le soutien dont le peuple de Guinée a fait montre pendant les périodes sombres et difficiles que le

peuple sierra-léonais a vécues dans les années 90 durant la rébellion. Pour lui, il s'agit de deux États et de deux peuples qu'on ne peut dissocier. Il affirme être en Guinée en tant que frère, afin de redynamiser les relations de coopération, la recherche des stratégies les mieux adaptées aux questions sécuritaires et dans bien d'autres domaines entre Conakry et Freetown.

Pour le Chef de l'Etat léonais, c'est un devoir impérieux pour les deux pays de continuer leur rapprochement et de poser des actes forts pour le bonheur des deux peuples

# Compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 26 janvier



La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 26 Janvier 2023 de 10H à 12H, sous la Haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

**I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION ;**

**II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 24 JANVIER 2023 ;**

**III. DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ;**

**IV. DIVERS.**

**I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION ;**

A l'entame de son traditionnel message, Son Excellence Monsieur le Président de la Transition a fermement instruit les membres du Gouvernement d'inviter à bref délai les cadres relevant de leurs Départements respectifs nommés par Décret à se soumettre à l'obligation de prestation de serment.

Désormais, dira le Chef de l'État, cet exercice républicain a lieu tous les vendredis.

Par ailleurs, deux points principaux étaient aussi contenus dans le message du Chef de l'État :

1. L'opérationnalisation des directions préfectorales des Travaux Publics ;
2. L'accompagnement et le suivi des travaux et projets des Départements Ministériels en cours d'exécution exercice 2023 annexé d'un document de synthèse et d'un chronogramme d'exécution.

Sur le premier point, le Président de la Transition a invité le Premier Ministre, les Ministres des Transports, des Infrastructures et des Travaux Publics, de l'Économie et des Finances ainsi que celui du Budget à lui soumettre dans les meilleurs délais un plan d'équipement et de relance des Directions Préfectorales des Travaux Publics.

A cet effet, le Chef de l'État a

Départements Ministériels, relève du respect du principe de transparence dans la gestion des deniers publics mais aussi celui qui consiste à avoir une certaine visibilité sur leur exécution. A cet effet, le Président de la Transition a instruit les Ministres, à lui faire parvenir, par courrier la liste des travaux et projets en cours d'exécution et ceux budgétisés pour l'exercice 2023. Cette liste doit être accompagnée d'un

message autour de quatre (4) points à savoir:

1. Le message fort du Président de la Transition lors du dernier Conseil des Ministres ;
2. Mise à disposition à des sociétés des domaines pour la construction de leurs sièges sociaux à l'intérieur du pays ;
3. Les nominations à des postes vacants de l'Administration tant à Conakry qu'à l'intérieur du



instruit de mettre à disposition le solde du Fonds d'Entretien Routier et toutes les autres entités mobilisatrices de ressources pour les travaux publics.

Le Chef de l'État ambitionne de mieux équiper les préfectures du pays en responsabilisant bien entendu les préfets à cet effet.

Le second point du message du Chef de l'État, relatif au suivi des travaux d'infrastructures et des projets au sein des

document de synthèse de deux pages au maximum pour chaque projet indiquant le niveau d'avancement, les retards, les difficultés et les chronogramme d'exécution.

**II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 24 JANVIER 2023.**

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le DOCTEUR BERNARD GOUMOU, a articulé son

pays ;

4. Le respect des procédures de soumission des communications en Conseil Interministériel.

S'agissant du premier point relatif au message fort du Chef de l'Etat, le Premier Ministre a rappelé que Son Excellence Monsieur le Président de la Transition a invité les membres du Gouvernement lors du dernier Conseil des Ministres à rester dans l'équilibre de la serviabilité

du pays.

S'inscrivant dans cette logique, le Chef du Gouvernement a à son tour invité les membres du Conseil à la vigilance car selon lui, certaines personnes mettront tout en œuvre pour fragiliser la cohésion gouvernementale.

Pour ce faire, il a sollicité des membres du Conseil une union sacrée dans toutes les activités gouvernementales en restant soudés et solidaires. Toutes les préoccupations doivent être débattues seulement en Conseil interministériel a-t-il indiqué.

Concernant le deuxième point relatif à la mise à disposition à des sociétés des domaines pour la construction de leurs sièges sociaux à l'intérieur du pays, le Chef du Gouvernement a affirmé que dans le cadre de la mise en œuvre de cette instruction présidentielle, il présidera demain vendredi 27 janvier 2023, une séance de travail avec les Ministres en charge des Mines, des Postes et télécommunications, de l'Habitat, du Commerce, ainsi qu'avec le Gouverneur de la BCRG.

S'agissant du troisième point relatif aux nominations à des postes vacants de l'Administration tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays, le Premier Ministre a demandé à chaque Ministre de veiller à meubler rapidement le cadre

organique de son Ministère. Toutefois, pour une utilisation judicieuse des ressources, le Chef du Gouvernement a instruit d'éviter de proposer un cadre déjà nommé dans un autre Ministère sans l'avis de son homologue.

Le premier Ministre a mentionné que dans certains cas, l'accord de la Présidence de la République serait même nécessaire.

Pour des démissions annoncées

dans certains Départements, le Chef du Gouvernement a instruit les Ministres concernés de lui faire une proposition de nomination de cadres pour les remplacer immédiatement.

Pour finir, le Chef du Gouvernement a attiré l'attention du Conseil sur le respect scrupuleux des procédures de soumission des communications en Conseils des Ministres, car pour lui, certains sujets proposés souffrent de structuration ou encore arrivent en retard.

A ce sujet, il a instruit le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement de préparer une présentation sur :

1. La nature ou les catégories de sujets à présenter ;
2. La structuration des communications à envoyer au Conseil ;
3. Le canevas de rédaction d'une communication de qualité ;
4. Le délai de soumission.

A l'issu de ce travail, le Premier Ministre a affirmé qu'il mettra une copie de la communication de Monsieur le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement à la disposition des membres du Conseil afin qu'ils puissent s'imprégner du contenu.

### AU TITRE DES COMMUNICATIONS

2.1 Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a fait une communication relative au projet d'adhésion de la Guinée à la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (C.I.PRE.S)

2.2 Le Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a fait une communication relative à la révision de la Loi L/98/016/AN du 17 juin 1998 portant Code de l'Artisanat.

2.3 Le Ministre de la Jeunesse et des Sports a fait une communication relative aux contraintes techniques liées à l'homologation du Stade Général Lansana Conté de Nongo, devant abriter les matchs des Eliminatoires pour la CAN 2023.

### III. DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ;



– Ministère du Travail et de la Fonction Publique :

Communication relative au projet d'adhésion de la Guinée à la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (C.I.PRE.S).

Le Conseil a instruit au Ministre de prendre attache avec le Secrétariat Général du Gouvernement pour dispositions idoines à prendre.

– Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat :

Communication relative à la Révision du Code de l'Artisanat.

Le Conseil a invité le ministre de prendre attache avec le Secrétariat Général du Gouvernement pour dispositions idoines à prendre.

– Ministère de la Jeunesse et des Sports :

Communication relative aux contraintes techniques liées à l'approbation du Stade Général Lansana Conté de Nongo, devant abriter les Eliminatoires de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire entre le Syli National de Guinée et l'Ethiopie le 20 mars 2023 :

Le Conseil a donné instruction :

- A L'Administration et Contrôle des Grands Projets de faire une

étude de mise à jour pour la validation du montant ;

- Au Secrétariat Général du Gouvernement de se procurer de la copie de la convention pour donner son avis juridique sur la résiliation ou non de la Convention ;

- A l'Etat de tout mettre en œuvre pour finaliser les travaux du stade Général Lansana CONTE de Nongo pour la tenue du match Guinée-Ethiopie et homologuer les deux stades de Conakry aux normes de la CAF et de la FIFA.

### IV. AU TITRE DES DIVERS.

1. Le Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a informé de son séjour de 3 jours dans la ville de Keffrine au centre du Sénégal, à l'occasion du Festival National des Arts et Culture du Sénégal.

2. Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a rassuré le Conseil d'avoir pris toutes les dispositions pour la maîtrise du COVID-19 conformément au rapport du Comité Scientifique de son Département.

3. Le Ministre Secrétaire Général des Affaires Religieuses a fait le compte-rendu de sa mission en Arabie Saoudite au cours de laquelle a été accordée

à la Guinée la possibilité d'envoyer 10 000 pèlerins cette année, et la suppression de l'exigence liée à l'âge.

4. Le Ministre de l'Information et de la Communication a rappelé aux membres du Gouvernement, l'urgence de réagir à la note circulaire qu'elle leur a adressée relative à la désignation de deux EPA ou Sociétés Publiques par département pour le passage à la RTG dans le cadre de la réédition des comptes.

5. Le Ministre de la Jeunesse et des Sports a informé le Conseil que la Guinée a participé au Championnat panafricain de football scolaire zone 2 à Praia, Cap-Vert, composé de 9 pays.

A l'issu de ce tournoi, notre pays a bénéficié des distinctions suivantes :

- La première place du tournoi masculin occupée par le Groupe Scolaire Ben Sékou SYLLA de Coyah ;

- La Troisième place du tournoi féminin occupée par le Collège Fodé FISSA de Kindia ;

- Le meilleur joueur du tournoi masculin reçu par Amara KEITA.

6. Le Ministre du Plan et de la Coopération Internationale a informé le Conseil avoir présidé le mardi 24 janvier 2023, la cérémonie de remise des dons d'équipements à son Département qui est en charge de la mise en œuvre du Projet Régional d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD).

Elle a rappelé que ce projet qui bénéficie de l'appui financier de la Banque Mondiale (BM), de l'Organisation Ouest-africaine pour la Santé (OOAS) et de l'appui technique du Bureau Régional du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a pour but d'accélérer la transition démographique et réduire les inégalités de genre. Il vise pour cette première étape à soutenir 474 590 filles de la tranche d'âge 10-19 ans.

7. Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a informé le Conseil qu'entre 2017 et 2021, de nombreux agents ont été massivement engagés à la Fonction Publique sans respect des dispositions de la Loi 0027 Portant Statut Général des Agents de l'Etat, qui dispose clairement à l'article 17 que « le mode d'accès aux emplois de la Fonction Publique est le concours », causant ainsi des impacts assez significatifs sur le budget et le fonctionnement normal de l'appareil Etatique. Il s'agit entre autres :

- Des agents décédés en activité depuis plusieurs années non radiés du Fichier de Gestion Administrative (FGA) avant l'avènement du CNRD ;

- Des milliers d'agents admis à faire valoir leur droit à la retraite depuis des années, jamais mis à la retraite avant l'avènement du CNRD ;

- Des centaines d'agents en cumul de fonctions (exerçant au privé) non mis en position de disponibilité, donc restés dans le FGA et payés à la Fonction Publique ;

- Des centaines d'agents vivant à l'Etranger mais maintenus dans le FGA et payés à la fin de chaque mois au compte de la Fonction Publique.

Les conséquences sont entre autres :

- Les effectifs pléthoriques et masse salariale disproportionnée.

- L'existence de nombreux stagiaires et d'agents contractuels.

- Les agents en surnombre à Conakry et environs (Coyah, Dubréka, Forécariah et Kindia), alors que les autres préfectures sont en manque criard de ressources humaines...

Enfin, il a indiqué que cette situation a causé une saignée financière de l'ordre de plus de 32 milliards GNF par mois qu'il faut impérativement stopper par tous les moyens.

**Le Conseil des Ministres**



**ENERGIE, HYDRAULIQUE ET HYDROCARBURES**

**Un début d'année dans la joie et l'émotion**

Une double cérémonie a été organisée par la section syndicale la semaine dernière dans l'enceinte du département en charge de l'énergie, de l'hydraulique et des hydrocarbures en présence de ces cadres, des retraités, des invités ainsi que plusieurs autres personnalités.

L'occasion était opportune de communier dans la joie mais aussi avec émotion, car, des retraités ont eu droit à des satisfécits, pour les loyaux services rendus à la nation.

La secrétaire générale de la section syndicale, Mme Bangoura Bassi Haba, a rendu un hommage aux responsables du département tout en faisant une doléance allant dans le sens de l'amélioration des conditions de travail du personnel. Ce qui devra selon elle avoir pour corollaires la production des résultats escomptés en faveur de notre pays.

Ces doléances sont entre autres : l'augmentation du nombre de bus de transport du personnel pour faciliter la mobilité des cadres au regard de la fusion de trois (3) ministères en un seul ; la



participation des cadres du département dans les différents projets pendant leur exécution ; la prise en compte des fonctionnaires du département dans le paiement des factures d'eau et d'électricité ; le renforcement de capacité des travailleuses et

travailleurs à tous les niveaux en fonction des opportunités ainsi que l'appui à la promotion des jeunes et des femmes; la diligence de la situation des fonctionnaires non postés; l'obtention des badges de travail; l'obtention des véhicules 4x4, pour faciliter

l'intervention dans les affaires sociales (décès, maladies, baptêmes...) et l'achèvement des travaux de construction du bâtiment et son équipement pour parer aux manques de bureaux.

En larmes, le porte-parole des retraités Diolamou

Pogba a invité les cadres à resserrer le rang pour produire des résultats à hauteur des attentes: "Nous avons été heureux de travailler à vos côtés. Il est temps à présent de laisser la nouvelle génération reprendre le flambeau. Maintenant nous disons place aux jeunes. Pour nous l'heure du repos a sonné. A ces jeunes cadres, nous souhaitons beaucoup de courage et une bonne continuation. N'oubliez surtout pas, une équipe qui gagne est une équipe soudée. Soyez unis et solidaires" a-t-il suggéré.

En réponse, le Ministre de l'Energie de l'Hydraulique et des Hydrocarbures, Aly Seydouba Soumah a rassuré que des dispositions nécessaires seront prises pour parer à ces tares.

**Sékouba Kourouma**

**PRESSE PROFESSIONNELLE DE GUINEE**

**Le syndicat présente le bilan sur la liberté de la presse 2022**

Le Syndicat de la Presse Professionnelle de Guinée a, au cours d'une conférence de presse organisée la semaine dernière à Conakry, a rendu public son rapport sur la situation de la liberté de la presse en Guinée courant 2022.



Selon Mamadou Aliou Bangoura, membre du SPPG, au cours de l'année écoulée, le Syndicat de la Presse Professionnelle de Guinée a enregistré 25 actions et actes liberticides : « Au cours de 2022, Conakry a été la zone la plus dangereuse pour les

journalistes avec 20 actes et actions liberticides suivi de Kankan (2 cas), Kindia (1 cas), Boké (1 cas) et Dinguiraye dans Faranah (1 cas) » a-t-il déploré.

Les mois pendant lesquels nous avons enregistré des actes et actions liberticides sont février, mai, juin, juillet,

Août, septembre, octobre et décembre. Entre ces 8 mois, Août et septembre ont battu le triste record avec 5 cas chacun suivis de mai, juin, Août et octobre (2 cas chacun). Les moins graves de ces 8 mois en termes de nombre sont février et décembre (1 cas chacun)»,

rapporte-t-on.

Dans le souci de voir la Guinée parmi les bons élèves en matière de la liberté de la presse, le syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG) recommande notamment au Président de la transition le colonel Mamadi Doumbouya, de rester dans la logique de ses premiers discours et actes rassurants ayant contribué à permettre à la Guinée de faire en une seule année un bond de 25 points dans le classement mondial 2021 de reporters sans frontières, et de mettre les conseils de ministres à profit pour réitérer à tous les membres du gouvernement son attachement au respect de la liberté de la presse en Guinée. La seconde recommandation va à l'endroit de la Haute Autorité de la Communication et au

ministère de l'information et de la communication, d'œuvrer pour la révision des textes de loi afin de renforcer davantage la liberté de la presse. Il a été demandé aussi à la justice de poursuivre tous les auteurs d'agressions contre les journalistes et d'autres formes d'atteinte à la liberté de la presse afin qu'ils servent d'exemple pour d'éventuels candidats à ces actions liberticides. S'agissant des professionnels des médias, il leur a été demandé de respecter l'éthique et la déontologie dans l'exercice de leur profession. Quant aux promoteurs des entreprises de presse, de faire en sorte que la subvention allouée aux médias change positivement les conditions de vie et de travail des employés.

**Sana Sylla**

SECURITE MARITIME

# Vers une nouvelle dynamique...

A l'image de plusieurs autres entités de l'Etat, la Préfecture Maritime répond à un sursaut patriotique au nom de la refondation prônée par le Colonel Mamadi Doumbouya, président de la Transition. Ce vendredi 27 janvier, à Conakry, elle a organisé une séance de travail et de remise des moyens (motos, téléphones) aux antennes des zones côtières de Boké, Boffa, Dubréka, Coyah, Forécariah et la Commune de Kassa.



accompagnement de la part des autorités maritimes. « Nous en prendrons bien soin parce qu'en plus des échanges, ces motos et téléphones, nous permettrons d'accomplir librement et à temps nos différentes missions. Notamment : recueillir les informations relatives aux activités et événements maritimes, faire remonter en temps réel ces informations

Cette initiative de la Préfecture Maritime vise à favoriser l'appropriation par les Coordinateurs des Bureaux Côtiers des missions et activités de la Préfecture Maritime, ses domaines d'intervention et de la Division Préfectorale, de mettre en place une plate-forme de partage d'information avec le Centre Opérationnel Maritime, doter les Bureaux Côtiers roulant et de Communication.

« C'est une qui répond clairement à la vision du Gouvernement guinéen de promouvoir des espaces

maritimes sécurisées et sûres au service du développement économique et humain durables. Comme vous le savez, les Bureaux Côtiers ont été installés depuis le mois de mai 2021 mais les moyens de déplacement et de communication manquaient. Ainsi, avec l'appui des autorités, nous avons commencé à avoir petit à petit des moyens que nous mettons à leur disposition. Sachant que pour toute mission, il faut l'amovibilité et la communication. Nous avons priorité de leur trouver des motos et de téléphones pour qu'ils

arrivent de nous remonter les informations à temps », a situé le préfet maritime Capitaine de Vaisseau à la retraite, Amadou Sow. Capitaine

Ces Bureaux Côtiers, a soutenu le CV Amadou Sow, demeurent les yeux et les oreilles de la Préfecture Maritime le long du littoral. « La Préfecture Maritime est la représentante de l'Etat en mer, coordinatrice de l'action de l'Etat. Et, pour une bonne coordination, il faut une bonne information et une bonne collaboration. C'est pourquoi,

nous avons déployé le long du littoral ces Bureaux Côtiers composés de tous les agents des services de l'Etat en mer dans le cadre de la sécurité. Vous savez qu'avoir une mer, c'est une aubaine, une chance pour un pays. Mais sa gestion est primordiale non pas seulement pour la sécurité mais l'assurance des partenaires en rendant notre pays, un Etat en bonne destination », a-t-il expliqué.

Pour sa part, au nom du ministre de la Défense nationale, le Secrétaire général, Colonel Michel Tinkiano a soutenu que cette cérémonie de remise de moyens roulants et de communication entre dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de la Préfecture Maritime : « Je pense que ce matériel sera utilisé en bon escient. Parce que n'oubliez pas que l'action de l'Etat en mer, n'est pas une petite affaire. C'est la sécurité de l'Etat sur le plan de la mer.

Quand il est question de la défense opérationnelle du territoire, au niveau de la Marine, c'est l'armée de l'Air qui s'en occupe mais là, c'est pour la sécurité ; comme la police et la gendarmerie, le fond sur terre. La Préfecture Maritime est une institution transversale qui doit avoir une dizaine de départements représentée. Nous savons comptons sur votre

au Centre Opérationnel Maritime de la Préfecture Maritime, veillez aux respects des consignes de sécurité dans les pirogues et bateaux de plaisances, rédiger une synthèse hebdomadaire des informations maritimes recueillis... », a-t-il cité.

Puis le Colonel Théa de conclure : « Nous rassurons nos



détermination », a lancé le Colonel Tinkiano.

A l'instar des bénéficiaires, le Colonel Honoré Théa du Bureau Côtier Foulaya a fait savoir qu'il est très heureux de cet

chefs de multiplier voire tripler nos efforts pour que la Préfecture Maritime guinéenne soit la meilleure dans le cadre de la sécurité,...

**Amadou Mouctar Diallo**

REGION SPECIALE GENDARMERIE VILLE DE CONAKRY  
 GROUPEMENT GENDARMERIE TERRITORIALE DIXINN  
 BRIGADE DE RECHERCHES DE KIPE  
 N° 661... /RSGVC/GGTD/ BR/K/2022

REPUBLICQUE DE GUINEE  
 Travail - Justice - Solidarité

### DECLARATION DE PERTE

Je soussignée **COMMANDANTE KADIATOU GOULO DIALLO**  
 Reconnais avoir reçu Mr/Mme... **Mohamed YOUSSEF SYLLA**  
 Propriétaire de la moto... **528.49.3085**  
 Déclare avoir été victime de perte, ce jour... **10 Novembre 2022**  
 Nature **Un titre blanc de N° 17927/20121.T.F. en date du 06/11/2014 de la perçante N° 14 du lot 28 de KISSO, Commune de KASSA.**

Les autorités civiles, militaires et paramilitaires sont priées de bien vouloir prêter main forte à la victime détentrice de cette présente déclaration de perte.  
 En foi de quoi, nous lui délivrons cette présente pour servir et valoir ce que droit.  
 Conakry, le... **15/1/2022**

**LA COMMANDANTE**

La Préfecture Maritime, en abrégé « PREMARGUI » est un organisme spécialisé à compétence nationale rattaché au ministère en charge de la Défense Nationale. Elle a pour mission de garantir l'autorité de l'État dans le domaine sous juridiction et souveraineté guinéennes. Elle coordonne, à l'échelon national, les actions des administrations concernées. A ce titre, elle est particulièrement chargée:

- d'exercer le pouvoir de police générale en mer;
- de veiller à l'exécution des lois et des règlements nationaux et des conventions internationales dans le domaine maritime;
- de superviser les actions de sûreté en mer ainsi que la préservation du patrimoine marin.

## HOPITAL PREFECTORAL DE BOFFA

## De l'assoupissement à la performance

De type pavillonnaire, répondant à l'établissement public à caractère administratif (EPA), l'hôpital préfectoral de Boffa dispose 12 services où 69 agents exercent leurs spécialités pour défendre le serment d'Hippocrate. Avec des équipements et de matériels de dernière technologie, le personnel a su intégrer le système de gestion de la gratuité tout en offrant des soins performants aux personnes malades. D'où, le taux de fréquentation annuelle s'élève à plus de 4500 consultations. Ce pourquoi, cette structure hospitalière a été évaluée à 85% au titre des résultats enregistrés au cours de l'année 2022 par la commission nationale d'évaluation. Sans compter que l'année dernière, sur 56 pays africains en matière de structure hospitalière, l'Hôpital de Boffa a remporté le Prix d'Hécomonus en terme de bon gestionnaire des produits de gratuité. Quelle performance !



Bien avant toutes ces réalisations, Dr Kolie Kaman Isaac, Directeur préfectoral de l'hôpital de Boffa, rappelle que l'infrastructure sanitaire d'alors, ne disposait que trois bâtiments avec tout ce qu'on peut imaginer comme insuffisance. Après le passage d'Ebola, une épidémie qui a fait ravage à Boffa, l'Etat a aussitôt pensé à la construction d'un hôpital digne de nom. Ce qui fut fait. En un temps record, des bâtiments y ont germé comme des champions pour remplir le contrat. Aujourd'hui, les Boffa kas et le personnel soignant, s'enorgueillissent des 23 bâtiments où le personnel s'exerce en plein temps. Dans l'enceinte de l'hôpital, s'ajoutent des guérites et des abris où les malades viennent régulièrement se détendre. Aussi, sous ces abris, les guides des malades, entendent patiemment. A côté, des espaces rendus propres dans cette vaste cour par le service de nettoyage, attirent l'attention de plus d'un visiteur. Tant le panorama reste séduisant et captivant.

Dans cette structure hospitalière, Dr Kolie Kaman Isaac signale l'existence des 12 services qui évoluent 24 h/24. Il s'agit notamment de la chirurgie, la médecine, la pédiatrie, le service des urgences, la maternité gynéco-obstétrique et les services medicotechniques et paramédicaux. Avec ardeur et concentration, la soixantaine d'agents examine et traite toutes les pathologies que Dr Isaac qualifie de maladies tropicales, très fréquentes à Boffa. Et parmi ces pathologies, précise Isaac,

le paludisme reste la première cause de consultation de cette structure sanitaire. Pour le cas de morbidité, c'est encore le paludisme qui occupe la première place. Mais pour la létalité, Dr Kolie Kaman, fait remarquer : « **Le paludisme vient en troisième position après le VIH et les maladies respiratoires. Bien le VIH vit encore dans notre Préfecture et ce virus maudit continue de tuer.** »

Face à l'évolution du VIH, Kolie Isaac a fait l'invite aux citoyens notamment aux jeunes de s'abstenir ou utiliser des préservatifs pour éviter la propagation du VIH à Boffa. Sur cette lancée, il a rappelé avec regret, la létalité dévoilant le nombre de décès relatif au nombre de cas reçus en consultation. Et d'ajouter : « **Souvent, les malades viennent en retard et à des phases beaucoup plus compliquées. En pareille circonstance, nous, nous ne pouvons que les réanimés pour tenter de les sauver. Malheureusement à 90% de ces pathologies, c'est des malades que nous perdons** », indique Dr Kolie Kaman Isaac.

En termes de fréquentation, le DH rassure d'une affluence sans précédent ; d'où par an, plus de 4500 consultations sont réalisées avec un taux d'occupation se chiffrant à 66, 62 tandis que la durée moyenne de séjour (DMS), se situe entre 6,4 et 7 parce que la moyenne générale, c'est 7 jours dans une structure hospitalière.

## EQUIPEMENTS ET MATERIELS

A ce chapitre, le premier res-

personnel médical et les fils de Boffa.

Mais avant la pandémie d'Ebola, Dr Kaman Isaac, signale que cet hôpital, n'avait que trois bâtiments. Et c'est suite à la présence d'Ebola ayant causé d'énormes pertes à la population de Boffa, que l'Etat s'est aussi intéressé pour donner du sang neuf à cette structure hospitalière. Et dans les différents pavillons, Dr Isaac se réjouit de voir ces équipements et matériels modernes, de la dernière technologie dans son établissement. Depuis la table de consultation jusqu'au niveau de l'échographe, tout est disponible, signale-t-il. « **Le seul, regret, c'est que le personnel n'a été formé à l'utilisation de la majeure partie de ces appareils électroniques. C'est pourquoi, certains de ces équipements sont encore dans les emballages. Ce qui est vraiment dommage** », déplore Dr Isaac qui seul, en tant que médecin-chirurgien, a bénéficié de la formation à l'utilisation des échographes lorsqu'il était chirurgien chef de l'hôpital régional de Mamou. C'est dire qu'en dehors du Directeur de l'hôpital, aucun autre ne peut utiliser ces échographes. Or, l'Etat a affecté au moins deux échographes. Actuellement, la

grand problème que nous avons en Guinée, c'est bien la formation ou la qualification. Chacun veut travailler et dès qu'il se retrouve dans un service, il commence à évaluer le travail et le salaire, mettant de côté la formation". Or, poursuit le Directeur de l'hôpital, l'Etat a toujours rempli son contrat, en affectant des agents dans les services désireux d'avoir un personnel étoffé. Actuellement à Boffa, sur les 69 agents officiellement affectés, plus de 30 ne répondent pas au nombre de questions de la profession. C'est y compris des médecins, infirmiers, laborantins... Et chaque agent, se dit être bien formé, mais dans la pratique, c'est tout autre. En tous les cas, la Direction a toujours remonté les informations aux chefs hiérarchiques de la profession, l'Etat de son côté, a toujours joué sa partition. D'ailleurs, ce nouveau gouvernement, note Dr Kolie, a mis un système de contrôle ou de surveillance en place dont le département des Ressources Humaines s'en charge et y veille. Mais en clair, la décision finale revient à l'Etat qui parfois, à une part de responsabilité dans ce programme. "Vaut mieux mettre en place, une de politique de gestion des ressources humaines pouvant maintenir les agents en



L'Etat, en tant garant des Guinéens et leurs biens, a dû réfléchir par rapport au niveau de vie du guinéen sur le plan sanitaire avant d'injecter énormément de sommes d'argent pour la réalisation de ce fleuron hospitalier qui fait aujourd'hui la fierté du

préoccupation de la Direction, c'est d'initier ce personnel à l'utilisation de ces appareils.

Il n'y a pas que ça. Dr Kaman Isaac devait aussi mettre l'accent sur la formation et la qualification de ses agents. "Le

place, même ceux de l'intérieur, pour préserver leur plan de carrière".

Malheureusement en Guinée, regrette Dr Kolie, l'Etat ne voit jamais ce côté c'est-à-dire s'intéressé au plan de carrière des fonctionnaires. Et parlant de la





gestion de son établissement sanitaire, il martèle : **“Ici, les principes éthiques et administratifs sont respectés dans les différentes structures sanitaires ; personne n’ose prendre 25 fg avec une femme qui vient pour accoucher ; personne ne peut prendre 25 fg avec une femme qui doit être césarisier. Parce que là, nous avons eu des formateurs qui nous dit, ce que sait que la médecine. Mais ailleurs, vous ne pouvez pas aller s’arrêter devant quelqu’un pour lui dire que la césarienne est gratuite. A Boffa, quand un agent commet un tel acte, il est sanctionné. Alors, les gens préfèrent aller dans les services où les règles et principes ne sont pas respectés”**, explique Dr Isaac qui, en sa qualité de chirurgien-chef, a formé des agents qui ont actuellement la main, deux infirmiers d’Etat avec ça soit en gynéco-obstétrique, en chirurgie, en traumatologie, c’est avec ces agents que Dr Isaac intervient au bloc opératoire. Alors qu’il y a au moins 16 médecins qui ont été mutés à cet effet, à Boffa. Et chaque année, ces médecins se disent être en formation. Ce que le Directeur ne croit pas. Pour lui, on ne peut pas être en formation pendant sept ans. Mais quelles études mènent-ils, ces agents ? S’interroge le Directeur qui reconnaît qu’à leur niveau, la Direction a mené toutes les stratégies d’intégration et de disponibilité des agents à leurs postes ; parce qu’il fallait les accorder de la responsabilité, ensuite créer des conditions de travail ou octroyer des primes d’encouragement, le tout couronné par la formation. Mais le problème de ces agents, tourne autour du salaire et de logement. Un salaire de 2 à 2.500.000 fg qu’ils esti-

ment insuffisant et des frais de logement avoisinant 500.000 à 600.000 fg qu’ils jugent très élevés. A l’allure de ces plaintes bouleversantes, le Directeur parvient quand même à étreindre le chou à la chèvre.

#### PROGRAMME TRYPANOSIASME HUMAIN AFRICAIN (THA)

Dans cette structure hospitalière, la Direction mène cette activité parallèle ou transversale. Autrement le THA ou le programme Trypanosiasme Humain Africain, mène non seulement des activités de prospection mais également des activités de prise en charge. Ce qui intéresse réellement l’hôpital, rapporte Dr Isaac qui a manifesté sa volonté relative à la prise en charge effective des malades reçus dans cet hôpital. C’est après des investigations, examens, dit-il, que ces personnes malades souffrant de lèpre, sont traités sur place avec un laboratoire spécial. Cela se passe sans commentaire parce que toutes les conditions sont réunies quant au traitement et la prise en charge de tous les malades qui se présentent dans cet établissement hospitalier.

#### ET LA DISPONIBILITE DES MEDIMENTS

Avec conviction et sans ambages, Dr Kolie Isaac, indique qu’avant, la Direction pouvait se plaindre, mais maintenant l’hôpital a une disponibilité de 95% de médicaments. C’est-à-dire l’hôpital a un paquet minimum d’activités et par rapport à ce paquet, au nombre de molécules qu’on appelle molécules traqueurs, sont disponibles à l’hôpital, commandées par trimestre. Pour satisfaire des besoins, l’Etat accorde des primes, des subventions à chaque structure lui permettant, s’il est bien programmé,

d’avoir une disponibilité en fonction de son paquet minimum. Mais si la structure laisse son paquet minimum à développer et intéresser à un autre paquet parallèle à la disponibilité, obligatoirement cela va répercuter sur le fonctionnement de l’hôpital.

#### BILAN DES ACTIVITES DE 2022

En deux mots, Dr Kolie Kaman Isaac, a dit l’essentiel du bilan des activités de sa structure hospitalière qui, aujourd’hui, est reconnue sur le plan africain de par sa performance dans la gestion.

A en croire le Directeur préfectoral de Boffa, **“malgré quelques problèmes techniques, nous nous félicitons quant aux résultats réalisés en 2022. Pour preuve d’ailleurs, la commission nationale d’évaluation des structures sanitaires, était récemment à Boffa pour apprécier notre gestion outre accorder un taux d’expertise de 85%”**. Ce qui est vraiment consolant et très encourageant pour Dr Isaac qui, résolument engagé, rappelait qu’en 2021, sur 56 pays africains, l’hôpital préfectoral de Boffa a remporté la palme d’or ou le Prix d’Hécomonus, en étant de bon gestionnaire des produits de gratuité. Des satisfécits mais aussi une enveloppe d’une somme modique de 120 dollars, revenaient aussi au personnel de l’hôpital, bénéficiaire également des firmes à l’appui.

Alors ce Prix a permis à la Direction de l’hôpital de débloquent de bonnes choses allant dans le sens de la bonne gestion de cette structure hospitalière. Ainsi avec ce Prix, Dr Kolie Kaman Isaac, rassure que l’hôpital a des perspectives à réalisées pour le bonheur des malades.

Dianh Salifou  
Soumah



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITÉ

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

SOCIÉTÉ NATIONALE D’AMÉNAGEMENT ET DE  
LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

N°016/PRG/SONAPI/DG/2023

Conakry le 12 janvier 2023

## COMMUNIQUÉ

La Société Nationale d’Aménagement et de la Promotion Immobilière (**SONAPI-SA**) dans le cadre du recouvrement des frais d’aménagement des parcelles assainies des zones de **Koloma, Lambanyi, Kobaya, Yattaya, Enta Sud et Sonfonia** constate avec grand regret que certains attributaires de parcelles restent encore redevables à la **SONAPI SA**.

Une telle situation présente un véritable frein à la poursuite des travaux d’aménagement.

La SONAPI vous informe qu’une commission supervisée par l’agence judiciaire de l’Etat procédera au recouvrement des frais d’aménagement des parcelles produites et déjà attribuées. Cette opération de recouvrement est prévue pour une durée de trois (3mois) allant du 15 Janvier au 15 Avril 2023. Passé ce délai la **SONAPI** se verra dans le regret de résilier les dits contrats.



## RGPH-4

# Pola Rose Pricemou décline le processus d'exécution

Le 2 janvier dernier, la ministre du Plan et de la Coopération Internationale, en compagnie du directeur national de l'Institut des Statistiques, a animé une conférence de presse pour expliquer le bienfondé du Recensement général de la population et de l'Habitation (RGPH-4). L'action consiste à recueillir, à grouper, à évaluer, à analyser, à publier et à diffuser des données démographiques, économiques et sociales se rapportant à un moment donné, à tous les habitants d'un pays.



Dans son discours de bienvenue, Pola Rose Pricemou, a expliqué le chronogramme des travaux du RGPH-4.

« Cette conférence a pour objectif de vous informer en vue de sensibiliser la population sur les enjeux de ce processus de recensement pour une adhésion forte de la population. Le Conseil des ministres du 03 février 2022 a mandaté le ministère en

charge du Plan à entreprendre les travaux du RGPH-4. La décision de réaliser RGPH-4 a été exprimée par la signature d'un décret en date du 12 août 2022, portant institution et organisation du RGPH-4 avec les modalités de sa mise en œuvre. La RGPH est la source d'informations la plus exhaustive nécessaire pour la prise de décision d'ordre politique, administratif et économique concernant la population », a-t-elle précisé.

Selon lui, « le budget global est de 330,4 milliards de francs guinéens soit 38,6 millions de dollars américains. L'Etat s'est engagé à contribuer à hauteur de 60% dont 54,9 milliards déjà mobilisés au titre de la loi de finances rectificative de 2022. Au terme de la Table ronde des bailleurs, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, le Système des Nations Unies, etc. se sont engagés à financer le gap des 40%,

représentant 15,4 millions de dollars ».

A en croire la Ministre Pricemou, « les activités préparatoires se sont étendues de février à décembre 2022. La cartographie se terminera en janvier 2023. Le recensement pilote commencera en parallèle de février à septembre 2023. Le dénombrement se tiendra au mois de mai 2024 et les enquêtes post censitaires se feront d'avril à septembre 2024. Le traitement et analyse des données se feront d'avril à avril 2025 et la dissémination des rapports d'analyse entre avril et août 2025 ».

« Les préparatifs de cette opération d'envergure nationale ont commencé en février 2022 à l'Institut national des Statistiques (INS), avec l'appui technique des experts internationaux du Fonds des Nations unies pour la population. En plus, Selon les directives des nations unies, un RGPH-4 doit être organisé tous les 10 ans. Depuis son accession à l'indépendance en 1958, la Guinée n'a réalisé que trois RGPH respectivement en 1983, 1996 et 2014 », a-t-elle dit.

Mohamed Bangoura  
Photos : Sylla Iamane

## SANTÉ

## Près de 18 millions de décès dans le monde imputables aux maladies cardiovasculaires

La rotary club en connivence avec la 41<sup>ème</sup> promotion de médecine de l'UGANC, ont procédé ce samedi 28 à la campagne de sensibilisation et de dépistage des facteurs de risques cardiovasculaires dans la commune urbaine de Kassa.

Cette action s'inscrit d'une part dans 2 axes stratégiques du Rotary International, qui est la prévention et le traitement des maladies, et du développement économique et local. Et d'autre part dans l'appui au système de santé en Guinée.

Dans son discours de bienvenue, le maire de la commune urbaine de Kassa, Abou Samaké, a déclaré : « La présente campagne de consultations cardiovasculaires gratuites n'est pas une surprise car l'autorité de façon concentré, n'a pas manqué d'informer les populations d'être à ce rendez-vous humanitaire ».

S'adressant au président de l'ONG, il dira que : « votre investissement à Kassa est salutaire, car il s'agit de

contribuer de vos possibilités à l'amélioration des conditions de vie sanitaires de nos populations. Sans oublier d'exprimer que le centre de santé qui est en pleine rénovation de construction, grâce au président de la République le Colonel Mamadi Doumbouya. Comme pour dire qu'il attache du prix à l'amélioration du cadre de santé de la population guinéenne en général et celles des îles de Loos en particulier ».

Pour Docteur Abdourahmane Doumbouya, président de Club Rotary de Conakry : « les facteurs de risques cardiovasculaires constitue des phénomènes pour lesquels l'exposition d'une personne ou dont la présence est susceptible

d'entraîner les maladies cardiovasculaires. Ces phénomènes sont l'hypertension artérielle, le diabète, la sédentarité, le tabagisme. »

Plus loin, Dr Doumbouya a précisé que : « Les maladies cardiovasculaires constituent un problème de santé publique dans le monde. Selon l'OMS les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde. On estime à 17,7 millions de nombre de décès imputables aux maladies cardiovasculaires, soit 31% de la mortalité mondiale totale. Plus des trois quarts des décès liés aux maladies cardiovasculaires interviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ».

M.B

## TPI DE MAFANCO

## 549 jugements et 301 ordonnance rendues en 2022

Au cours d'une réunion tenue ce vendredi 27 janvier 2023 au TPI de Mafanco, les magistrats dudit Tribunal ont dressé le bilan de l'année écoulée avec en toile de fond, le fonctionnement du tribunal, les acquis et les difficultés rencontrées.

Selon le juge Souleymane Traoré, le bilan de l'année 2022 au TPI est appréciable : « au niveau des jugements sur requête, nous avons eu de janvier à fin décembre, 549 jugements. Pour ce qui est des ordonnances sur requête, il y a eu 301 ordonnances rendues. Quant aux ordonnance de référé, sur 73 affaires entrées, 70 ont été rendues à la fin de décembre 2022 ».

Au niveau des jugements civils, il y a un total de 255 dossiers soumis au tribunal, alors qu'à la fin de l'année, il avait réussi à juger 343 affaires.

Une avancée significative qui a une justification : « c'est parce que quand nous sommes venus au mois de janvier 2022, il y avait déjà un stock à gérer. Le niveau de performance enregistré du côté du jugement pénal, quant à lui, est de 723 sur 1302 dossiers. Enfin, en matière criminelle, seulement 26 des 75 dossiers ont été jugés. »

Du côté de la greffe du tribunal, Demba Keïta dira qu'au compte de l'année 2022, 22 080



jugements supplétifs (naissance, mariage et décès), ont été délivrés. Rapporté aux bulletins de casiers judiciaires, ce chiffre se situe à 10 238 pour 4 724 certificats de nationalité, 300 ordonnances sur requête et 549 jugements sur requête.

Le procureur de la juridiction, Kanfory Ibrahima Camara, a pour sa part, indiqué que le parquet a reçu un total de 1 377 PV. Des procès-verbaux orientés, selon lui, ainsi qu'il suit 642 en flagrants délits, 289 en citation directe et 155 classés sans suite.

Selon la nature des infractions, les dossiers se décomposaient de vol (378 cas), d'abus de confiance (265 cas), d'escroquerie (99 cas).

Balla Yombouno



**Université Gamal Abdel Nasser  
de Conakry**

## RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

- Email [info@uganc.edu.gn](mailto:info@uganc.edu.gn)
- Tél : (+224) 625 66 35 90
- BP : 1147 Conakry

### AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

1- Dans le cadre de l'exécution de son budget du troisième et quatrième trimestre de l'an 2022 et les quatre (04) trimestres de l'an 2023, l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry a obtenu des fonds afin de financer ses activités.

2- L'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry lance un avis général de passation des Marchés Publics conformément à l'article 20 du code des Marchés Publics à l'intention des candidats potentiels et qui ne sont pas concernés par l'un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du même code.

**3- Au titre des marchés des travaux :**

- Aménagement de deux (02) salles de soutenance (DC)
- Travaux de construction deux (02) magasins se trouvant à côté du Bâtiment principal (DC)
- Travaux de câblage et achat des onduleurs pour la connexion Wi-Fi (DC)
- Rénovation du bureau du Département des Sciences Médicales (AOO)
- Confection de plaque à la rentrée du campus Hadja Maforé (DC)
- Confection de cinq rayons pour la bibliothèque (DC)
- Peinture de la clôture du campus Hadja Maforé (DC)
- Peinture rénovation et équipement du Bureau de Monsieur le Recteur (DC)
- Demande d'assistance pour les travaux d'expérimentation et l'entretien du jardin (cuve et matériels) (DC)
- Travaux de maintenance de 8 (huit) lampadaires solaires (DC)
- Travaux d'installation (20 Lampadaires), accessoires d'installation, fourniture des matériels pour la confection des gros lampadaires (DC)
- Rénovation du bâtiment Bissandougou (AOO)
- Confection d'un support de Cuve d'eau de la toilette située près de la rentrée principale (DC)
- Approvisionnement en eau d'espaces verts (DC)

**4- Au titre des Marchés de fourniture et prestation de services :**

- Nettoyage et entretien de L'UGANC (AOO)
- Entretien des fleurs et espaces verts (AOO)
- Gardiennage, surveillance, sécurité et maintien d'ordre (AOO)
- Achat de véhicule de liaison pour l'UGANC (4x4) (AOO)
- Fournitures de carburant pour l'UGANC (AOO)
- Frais de communications téléphoniques (Cartes de recharge) (AOO)
- Achat d'un Bus pour L'UGANC (AOO)
- Assurance Santé pour le personnel de l'UGANC (AOO)
- Acquisition d'un véhicule pour Madame la Vice Rectrice chargée de la recherche (AOO)
- Achat de consommables de laboratoire du Centre Médical (DC)
- Fournitures informatique pour la faculté des sciences (DC)
- Achat des matériels de plomberie pour l'installation d'une cuve d'eau à la toilette située auprès de la rentrée principale de l'UGANC (DC)
- Achat de Fournitures informatiques en faveur du Pool financier et du Rectorat (DC)

- Achat de Fournitures de bureau en faveur du Pool financier et du Rectorat (DC)
- Achat pour la constitution de stock des matériels de plomberie / OGETEM (DC)
- Achat pour la constitution de stock des matériels électriques /OGETEM (DC)
- Demande de fournitures en faveur du Secrétariat Central/ Secrétaire générale (DC)
- Fournitures de petits matériels de bureau pour la scolarité de l'UGANC (DC)
- Achat de petits matériels d'électricité pour l'installation des globes se trouvant sur le long des murs de la façade principale (DC)
- Achat de cuve pour la toilette près de la rentrée principale (DC)
- Confection de tout genre ( Fête de l'indépendance; signature avec l'Université de Sénégal, accueil des nouveaux agrégés 2022) (DC)
- Maintenance du Logiciel de gestion du Service de la Scolarité (DC)
- Assurances Véhicules automobiles (DC)
- Acquisition de matériels informatiques (DC)
- Acquisition de mobiliers de bureau (DC)
- Fournitures diverse (DC)
- Fournitures de biens courants (DC)
- Fournitures informatique pour le département Génie Chimique (DC)
- Fournitures de bureau pour le département Génie Informatique (DC)
- Fournitures informatique pour le département de Biologie (DC)
- Fournitures informatique pour le département des Sciences Médicales (DC)
- Fournitures de bureau pour le service des études avancées (DC)
- Acquisition de médicaments essentiels (DC)
- Entretien et réparations de matériels informatique (DC)
- Entretien et réparations de matériels de bureau (DC)
- Fourniture en matériels informatiques et de bureau pour le Vice-Rectorat Chargés des Etudes (DC)
- Fournitures scolaires pour le département de Physique (DC)

**5- Au titre des marchés de prestation intellectuelle :**

- Renforcement de capacité du personnel de l'UGANC (AOO)

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès du service des Marchés Publics de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry. téléphone : 620 84 18 36/664 00 92 45

E-mail : [moussasadjikaba@gmail.com](mailto:moussasadjikaba@gmail.com)

7- L'Université Gamal Abdel Nasser se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou à partie du présent du présent Avis Général de passation des Marchés, conformément aux dispositions de l'article 20 alinéa 2 du code des Marchés Publics.

**NB :** AOO Appel d'offres ouvert  
DC Demande de Cotation

**Dr Alpha Kabinet KEITA**



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE -UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION (MEPU-A)



PROJET N° P167478  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET

## AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES

**Appel d'Offres international pour la Fournitures de 19.620 Tablettes et de 4.000 chargeurs pour le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation**

(Processus à une Enveloppe)

**Pays :** République de Guinée

**Projet :** Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU-A)

**Appel d'Offres No:** 01/AOI/MEPU-A/PRePEF/2023

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental (PRePEF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de 19.620 Tablettes et de 4.000 chargeurs pour le ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation.

2. Le Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces tablettes et chargeurs dans un délai de livraison au plus tard cent vingt (120) jours à compter de la date d'approbation du contrat.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AOI) tel que défini dans le « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la banque mondiale, édition Novembre 2020 », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental (PRePEF), Mr Abdoulaye Rouguiatou KABA, Coordonnateur au courriel : [aprepef@gmail.com](mailto:aprepef@gmail.com) copie à : [procurementprepef@gmail.com](mailto:procurementprepef@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 9 heures à 16 heures du Lundi au Jeudi et de 9 heures à 13 heures le Vendredi à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de deux millions (2 000 000) de Francs Guinéens. La méthode de paiement se fera conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et du Budget N°2304/MEF/MB/SGG portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres, le prix des DAO est reparti comme suit :

- ✓ 30% du prix d'achat du DAO est versé l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP),
- ✓ 50% du prix d'achat du DAO est versé au compte du Receveur Central du Trésor à la BCRG,
- ✓ 20% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.

Le document de demande de Propositions sera **disponible au siège du PRePEF.**

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **13 Mars 2023 à 10 heures 00 minute**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis le **13 Mars 2023 à 10 heures 30 minutes** de la République de Guinée, dans la salle de réunion de l'Unité de coordination du Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental (PRePEF), sise dans la Commune de Ratoma, Quartier Kaporo cité -Conakry- République de Guinée.

7. Une redevance de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au taux de 0,60% et un droit proportionnel de 1,5% du montant hors taxes du contrat sera payée par l'attributaire du marché.

8. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **600 000 000 GNF ou équivalent en monnaie étrangère librement convertible (USD, Euro, FCFA, etc.)**.

9. L'attention est attirée sur le Règlement sur la Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgarion de la Propriété Effective tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

10. L'adresse laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'enseignement Fondamental (PRePEF)**

**Mr Abdoulaye Rouguiatou KABA, Coordonnateur National**

**Kaporo cité, Commune de Ratoma**

**Conakry, République de Guinée**

**Tél : +224 610 10 60 51**

**E-mail : [aprepef@gmail.com](mailto:aprepef@gmail.com)/  
[procurementprepef@gmail.com](mailto:procurementprepef@gmail.com)**



Le Coordonnateur National

Abdoulaye Rouguiatou KABA

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITÉ

## AVIS D'APPEL D'OFFRES AAO N°:002/SONAP/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans :

- a) Le journal.....n°.....du 2022;
- b) Le Journal.....n°.....du 2022

2. La Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022 des fonds et à l'intention d' utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition de quatre (4) Véhicules dont deux (2) TOYOTA FORTUNER, 2022 de type essence, transmission automatique et deux (2) MITSUBISHI DOUBLE ANNEE,2022 de type gasoil, Manuelle.** Les biens seront livrés dans les locaux de la Société Nationale des Pétroles pour un délai de livraison de **trente (30) jours au plus tard.**

3. La Société Nationales des Pétroles (SONAP S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les fournitures relatives à **l'acquisition de quatre (4) Véhicules.**

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l' article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Société Nationale des Pétroles auprès du **Responsable de la Passation des Marchés**, Tél : **621 20 98 73** et prendre connaissance des documents d'Appel d' Offres à l'adresse mentionnée ci-après: **Service Passation des Marchés de la Société Nationale des Pétroles SONAP S.A)** du lundi au jeudi de **9h à 17h et le vendredi de 9h à 16h.**

5. Les exigences en matière de qualification sont: (*voir le document d'Appel d'Ofres pour les informations détaillées*).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d' Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **24/01/2023** contre un paiement non remboursable **d'Un million Cinq cent Mille Francs Guinéens (1500000 GNF).** La méthode de paiement du Dossier d' Appel d' Offres se fera à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et à Ecobank de la manière suivante:

20% au compte **N° 7308038999** de la SONAP S.A ouvert à Ecobank 50% au compte **N° 4111071** du receveur spécial du Trésor ;

30% au compte **N° 2011000407** de l'ARMP ouvert à la BCRG.

Le document d'Appel d' Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement ou adressé à leur frais.

7. Les offres sont rédigées en langues françaises et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies à l'adresse ci-après: **Secrétariat Central, Société Nationale des Pétroles, Conakry**, au plus tard, le **20/02/2023 à 11h 00mn.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

8. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et à l'adresse: **Service passation des Marchés, Société Nationale des Pétroles (SONAP S.A), Conakry**, au plus tard, le **20/02/2023 à 11h 30mn.**

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égal au minimum à **1,5% du montant de l'offre et d'une validité de Cent vingt (120) jours.**

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60% du montant hors taxe du marché** à verser sur le compte de l' ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l' Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d' Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-vingt (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Conakry le 24 janvier 2023



**Amadou DOUMBOUYA**

REPUBLIQUE DE GUINEE  
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE  
L'ÉCONOMIE MARITIME GUINÉE



N° 1.9.5.---7- /MPEM/CAB/SG/CC/DN/2023.

Conakry, le ....2.7. JAN. 2023.

**LA MINISTRE**

## AVIS DE MANIFESTATION D'INTERETS

**Date début:** 30 janvier 2023 **Date limite:** 28 février 2023

**Client:** La Coordination du Projet d'aménagement du port de pêche de Kaporo S/C Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime (MPEM)

**Titre :** Manifestation d'intérêt « Recrutement d'une Entreprise privée pour l'installation de la fabrique de glace, dans le cadre de l'exploitation du port de pêche de Kaporo ».

Ce marché porte sur la réalisation d'une fabrique de glace d'une capacité raisonnable afin de satisfaire les besoins des acteurs liés aux conditions de stockage et de conservation des produits de pêche à bord des embarcations de pêche et à quai.

### 1 - Objectifs:

Les présents termes de référence ont pour objet, de sélectionner une entreprise privée de droit guinéen, pour installer à ses frais, une fabrique de glace au port de pêche de Kaporo, afin d'approvisionner les communautés de pêche et environnantes.

**Spécifiquement**, il s'agira de:

- Préparer et présenter une offre portant sur les conditions d'installations et les

- caractéristiques de la machine de fabrique de glace dont entre autres:

- **Le type de la machine à glace :**

- la taille de la machine à glace ;
- la maintenance et la gestion des machines à glace;
- la gestion de la sécurité (gestion des risques) dans les installations de la machine à glace.

- **L'établissement des installations pour abriter la machine à glace;**

- la fondation et les murs ou les panneaux;
- la capacité des installations frigorifiques de stockage de la glace ;
- la maintenance et la gestion des installations ;
- la durée d'exécution des travaux.

- **Le plan d'affaires ou compte d'exploitation de l'entreprise soumissionnaire**

- la vente de glace ;
- les revenus de l'entreprise;
- la qualité de la glace fabriquée.

- **Capacité de fonctionnement de l'entreprise**

- la structure organisationnelle ;
- le mode de gestion de l'infrastructure abritant la fabrique de glace;
- la gestion opérationnelle;
- la gestion des risques;
- un plan de ristournes des bénéfiques aux communautés locales.

### 2- Durée de conception des offres

La période de sollicitation s'étale sur une durée de quatre (04) semaines, à partir de la date de publication de la sollicitation de la manifestation

d'intérêts.

A cet effet, le Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime (MPEM) invite les candidats intéressés par cette présente sollicitation de Manifestation d'intérêts à fournir leurs offres de services décrits ci-dessus.

### 3- Profil de l'Entreprise

L'Entreprise devra être une société spécialisée dans la commercialisation des produits périssables dans les normes de qualité sanitaire de produits de pêche et d'aquaculture.

Elle devra avoir un personnel ayant une expérience dans le suivi et l'entretien des installations frigorifiques, de froid industriel et de types de réfrigérants ;

Elle devra enfin, justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences en matière d'entretien et de maintenance des équipements électromécaniques et techniques.

Dans le cadre de l'exécution du présent marché, une association d'entreprises n'est pas exclue. Les éventuels besoins et exigences en personnel supplémentaire devraient être proposés par

l'Entreprise en fonction de la méthodologie et de l'approche proposées par celle-ci, afin d'atteindre les objectifs du Projet.

L'entreprise sera sélectionnée suivant la méthode de sélection basée sur la **Qualification des Entreprises**, conformément au code des Marchés Publics pour la sélection et l'emploi des concessionnaires.

Les entreprises intéressées par cette présente «Manifestation d'intérêt» peuvent obtenir des informations supplémentaires **au sulet des documents de référence** y afférents à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures et date suivantes :

- Du lundi au jeudi : de 8 heures à 17 heures 00 ;

- Le vendredi : de 8 heures à 17 heures 00.

### 4- Adresses

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 février 2023 à 12 heures 00, au Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime (MPEM) sis au Quartier Almamyah, Commune de Kaloum, Téléphone 666 17 26 94 **ou par mail: cissediane74@gmail.com.**

Le dossier de candidature doit être présenté en français et doit porter la mention «**Manifestation d'intérêts**» pour la sélection d'une Entreprise privée pour l'installation de la fabrique de glace, au port de pêche de Kaporo à Conakry.



Charlotte DAFTE



# AVIS DE RECRUTEMENT

Pour le compte de l'Alliance pour le Biodigester en Afrique de l'Ouest et du Centre (AB/AOC) : **03 Responsables d'Unité Technique**

L'Alliance pour le Biodigester en Afrique de l'Ouest et du Centre (AB/AOC) dont le siège est basé à Ouagadougou (Burkina Faso), est un établissement public international issu de la coopération inter Etats dans le domaine de la lutte contre le changement climatique grâce à la diffusion à grande échelle de la technologie du biodigester de type domestique, semi-industriel et industriel. Elle a été créée le 4 octobre 2018 par huit (08) Etats (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

L'Alliance est un instrument de négociation politique avec les Etats pour qu'ils mettent en place, créent les conditions favorables et recherchent les partenariats techniques et financiers pour l'épanouissement et la pérennité des initiatives nationales de promotion de la technologie du biodigester.

Intitulé du poste	Nbre	Qualifications, compétences et aptitudes
<b>Responsable de l'Unité Technique :</b> Gouvernance, Planification et Gestion du Secteur de la Technologie	01	- <b>Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5, en économie option planification ou en statistiques ;</b> -Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans la gestion opérationnelle au sein d'une organisation nationale ou régionale dans les secteurs publics ou privés ; -Avoir des notions en droit international sur le climat et les mécanismes financiers.
<b>Responsable de l'Unité Technique :</b> Communication, Information et Sensibilisation	01	- <b>Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 en communication/ journalisme, Sciences Sociales ;</b> -Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans les domaines de la communication, marketing social, information, sensibilisation.
<b>Responsable de l'Unité Technique :</b> Mobilisation des Ressources Financières	01	- <b>Être titulaire du diplôme de niveau BAC + 5</b> -Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) dans la mobilisation dans le domaine de la mobilisation des ressources financières pour les projets de développement, -Avoir accès à des réseaux de partenaires et de bailleurs régionaux et internationaux, -Avoir une expérience de travail dans un environnement régional ou international serait un atout, -Avoir une maîtrise des conduites de projets (Cycle de projet).

#### CONDITIONS GENERALES :

- **Lieu d'affectation :** Ouagadougou (Burkina Faso) ;
- **Nature du contrat :** Contrat à durée déterminée de deux ans renouvelables ;
- **Nationalité :** Les postulants doivent être ressortissants des pays membres de l'AB/AOC ;
- **Autre :** Salaire attractif et autres avantages. Les candidatures féminines sont encouragées.

**COMPOSITION DU DOSSIER :** Les candidats intéressés doivent joindre la version PDF des documents ou la copie scannée des documents légalisés :

- Une lettre de motivation, datée et signée adressée au Secrétaire Exécutif ;
- Un curriculum vitae sincère avec le contact de trois (03) références professionnelles ;
- Une copie du diplôme exigé ;
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Une copie des certificats ou attestations de travail relative aux postes de travail mentionnés dans le CV.

**COMMENT POSTULER :** Les candidats(tes) intéressés(es) sont priés(es) de postuler via la plateforme [www.criburkina.com](http://www.criburkina.com) en cliquant sur le poste concerné et joindre tous les documents exigés en version PDF.

**PROCEDURE DE SELECTION :** Présélection sur dossier, évaluation des compétences professionnelles et entretien oral.

**DATE LIMITE DE DEPOT :** Vendredi 24 février 2023

INFO : +226 25 47 64 01 / +226 51 22 46 39 - HORAIRE 7h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30 (GMT)

## Avis Général de Passation des Marchés

- Dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2023, le Ministère du Budget (MB) a obtenu des fonds afin de financer ses activités.
- Le Ministère du Budget lance un avis général de passation des marchés conformément à l'article 20 du Code des Marchés Publics à l'intention des candidats potentiels et qui ne sont pas concerné par l'un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 du même code.
- Au titre des marchés de travaux :**
  - Entretien Bâtiments Administratifs (DC) en faveur du Cabinet et de la Direction Nationale des Systèmes Informatiques.
- Au titre des Marchés de Fournitures et de Prestations Courantes :**
  - Achat des Pré-imprimés (AOO) en faveur de la Direction Nationale des Systèmes Informatiques, Direction Générale du Budget et Direction Générale des Impôts ;
  - Achat de fourniture et petits matériels de bureau (AOO) en faveur du Cabinet, Direction Nationale des Systèmes Informatiques et Direction Générale des Douanes ;
  - Frais nettoyage locaux (AOO) en faveur du Cabinet, Direction Générale des Douanes, Direction Nationale des Systèmes Informatiques et Direction Générale des Impôts ;
  - Matériels et Mobilier de Bureau (AOO) en faveur du Cabinet et Direction Générale du Budget, la Direction Nationale de la Comptabilité Matière et Matériels ;
  - Achats Autres Fournitures de Services (AOO) en faveur du Cabinet, Direction Générale des Impôts et Direction Nationale des Systèmes Informatiques
  - Installation Technique et Agencement (AOO) en faveur du Cabinet, Direction Générale des Impôts, Direction Nationale des Systèmes Informatiques et Direction Générale des Douanes ;
  - Frais fêtes publiques (AOO) en faveur du Cabinet ;
  - Matériels de Transport (AOO) en faveur du Cabinet ;
  - Achats De Documentation (DC) en faveur du Cabinet, Bureau de Stratégie et de Développement, Cellule de Communication, Direction Générale des Douanes, Direction Générale des Impôts, Direction Nationale de la Comptabilité Matière et Matériels ;
  - Achat De Fournitures Informatiques(DC) en faveur du Cabinet, Bureau de Stratégie et de Développement, Cellule de Communication et Direction Nationale de la Comptabilité Matière et Matériels ;
  - Achat De Fournitures Informatiques (AOO) en faveur de la Direction Générale du Budget, Direction Générale des Douanes, Direction Générale des Impôts et Direction Nationale des Systèmes Informatiques ;
  - Frais D'Assurances(DC) en faveur du Cabinet, Direction Générale des Douanes, Direction Nationale de la Comptabilité Matière et Matériels ;
  - Publicité (DC) en faveur du Cabinet ;
  - Frais Entretien Autres Immobilisations (DC) en faveur du Cabinet ;
  - Habillements et Uniformes (AOO) en faveur de la Direction Générale des Douanes ;
  - Achat des Pré-imprimés (DC) en faveur du Cabinet et de la Direction Nationale de la Comptabilité Matière et Matériels ;
  - Frais fêtes publiques (DC) en faveur de la Direction Générale du Budget, Direction ; Générale des Impôts, Direction Nationale de la Comptabilité Matière et Matériels
  - Entretien et Réparations Véhicule Automobile en faveur de la Direction Générale du Budget ;
  - Matériels et Mobilier de Bureau (DC) en faveur de la Direction Nationale des Systèmes Informatiques ;
  - Matériels informatiques en faveur de la Direction Générale du Budget, la Direction Générale des Impôts ;
  - Logiciel, application et programme informatique (DC) en faveur de la Direction Nationale Système Informatique ;
  - Matériels Informatique (DC) en faveur de la Direction Nationale Système Informatique et de la Direction Nationale de la Comptabilité Matière et Matériels ;
  - Assistance technique (AOO) en faveur de la Direction Nationale Système Informatique ;
  - Autres matériels et Mobilier de Bureau (AOO) en faveur de la Direction Nationale de la Comptabilité Matière et Matériels ;
- Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-après : **PRMP du Ministère du Budget ; Amadou BARRY, Tél : (+224) 628 30 78 71/ 664 48 29 57/** adresse électronique : **abarry@mbudget.gov.gn.**
- Le Ministère du Budget se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis général de passation des marchés, conformément aux dispositions de l'article 20 alinéa 2 du Code des Marchés Publics.

P/Le Ministre/P.O  
La Cheffe de Cabinet

M'Mahawa TOURE



**NB :** AOO Appel d'Offres Ouvert ;  
DC Demande de Cotation

### PLAN DE PASSATION DES MARCHES

MARCHES DE FOURNITURE SANS REVUE PREALABLE PAR LA DNCMP / DEMANDE DE COTATION/  
Bureau de Stratégie et de Développement

Ministère du Budget	2023
Exercice budgétaire	
Ordonnateur	Ministère du Budget
Journaux de publication de référence et site Internet	2 journaux, site Ministère, site ANRP
Autorité approbatrice	BVMP

Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget CFA	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU				
								Elaboration du Dossier de Consultation	ANO sur le Dossier de Consultation	ANO sur le rapport d'évaluation	ANO sur le rapport d'évaluation	Ouverture/Evaluation des offres	ANO sur le rapport d'évaluation	Publication attributions/Notification provisoire	Mise en forme de contrat	ANO sur le projet de contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation du Contrat	Inscription/Notification de marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux		
1	Achat De Pré-Imprimés		64	BND		DC	Prévisions Réalisations	14/02/2023	14/02/2023	11/03/2023	11/03/2023	04/03/2023	04/03/2023	11/04/2023	11/04/2023	19/04/2023	19/04/2023	21/04/2023	21/04/2023	29/04/2023	29/04/2023	06/05/2023	13/05/2023	
2	Achat De Documentation		64	BND		DC	Prévisions Réalisations	14/02/2023	14/02/2023	11/03/2023	11/03/2023	04/03/2023	04/03/2023	11/04/2023	11/04/2023	19/04/2023	19/04/2023	21/04/2023	21/04/2023	29/04/2023	29/04/2023	06/05/2023	13/05/2023	
3	Achat De Fournitures et Petits Matériels de Bureau		64	BND		DC	Prévisions Réalisations	02/02/2023	14/02/2023	11/03/2023	11/03/2023	04/03/2023	04/03/2023	11/04/2023	11/04/2023	19/04/2023	19/04/2023	21/04/2023	21/04/2023	29/04/2023	29/04/2023	06/05/2023	13/05/2023	
4	Achat De Fournitures Informatiques		64	BND		DC	Prévisions Réalisations	02/02/2023	14/02/2023	11/03/2023	11/03/2023	04/03/2023	04/03/2023	11/04/2023	11/04/2023	19/04/2023	19/04/2023	21/04/2023	21/04/2023	29/04/2023	29/04/2023	06/05/2023	13/05/2023	
5	Matériel Informatique		64	BND		DC	Prévisions Réalisations	13/02/2023	21/02/2023	24/03/2023	24/03/2023	17/03/2023	17/03/2023	24/04/2023	24/04/2023	01/05/2023	01/05/2023	04/05/2023	04/05/2023	09/05/2023	09/05/2023	19/05/2023	26/05/2023	
6	Installation Technique et Agencement		64	BND		DC	Prévisions Réalisations	13/02/2023	21/02/2023	24/03/2023	24/03/2023	17/03/2023	17/03/2023	24/04/2023	24/04/2023	01/05/2023	01/05/2023	04/05/2023	04/05/2023	09/05/2023	09/05/2023	19/05/2023	26/05/2023	
7	Logiciels, Applications et Programmes Informatiques		64	BND		DC	Prévisions Réalisations	13/02/2023	21/02/2023	24/03/2023	24/03/2023	17/03/2023	17/03/2023	24/04/2023	24/04/2023	01/05/2023	01/05/2023	04/05/2023	04/05/2023	09/05/2023	09/05/2023	19/05/2023	26/05/2023	
8	Reparation Matériel Informatique		64	BND		DC	Prévisions Réalisations	13/02/2023	21/02/2023	24/03/2023	24/03/2023	17/03/2023	17/03/2023	24/04/2023	24/04/2023	01/05/2023	01/05/2023	04/05/2023	04/05/2023	09/05/2023	09/05/2023	19/05/2023	26/05/2023	
9	Supervision Des Travaux		64	BND		DC	Prévisions Réalisations	13/02/2023	21/02/2023	24/03/2023	24/03/2023	17/03/2023	17/03/2023	24/04/2023	24/04/2023	01/05/2023	01/05/2023	04/05/2023	04/05/2023	09/05/2023	09/05/2023	19/05/2023	26/05/2023	
	Coût Total	0																						



MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION  
Cabinet

Numéro	Intitulé de Projet/Marché	Montant Budget CNY	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			PHASE 4 : EXECUTION					
								Elaboration du DAO	Non Objection sur DAO	Publication AAO	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Évaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'évaluation	Publication attributions/Avis de notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Montant du Contrat en CNY	Signature du marché	Approbation de Contrat	Enregistrement /immatriculation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux
1	Achat de fourniture et petits matériels de bur		64	BND	2	AAO	Prévisions Réalisations	23/01/2023	26/01/2023	26/01/2023	01/03/2023	22/03/2023	09/04/2023	30/04/2023	09/05/2023	25/05/2023	18/06/2023	21/06/2023	26/06/2023	28/06/2022		
3	Frais nettoyage locaux		64	BND	1	AAO	Prévisions Réalisations	16/01/2023	19/01/2023	19/01/2023	22/02/2023	15/03/2023	02/04/2023	23/04/2023	02/05/2023	18/05/2023	11/06/2023	14/06/2023	19/06/2023	28/06/2022		
4	Matériels et Mobilier de Bureau		64	BND	2	AAO	Prévisions Réalisations	23/01/2023	28/01/2023	28/01/2023	03/03/2023	24/03/2023	09/04/2023	29/04/2023	08/05/2023	26/05/2023	18/06/2023	21/06/2023	24/06/2023	30/06/2022		
5	Achats Autres Fournitures de Services		64	BND	2	AAO	Prévisions Réalisations	23/01/2023	26/01/2023	26/01/2023	27/02/2023	21/03/2023	06/04/2023	26/04/2023	05/05/2023	23/05/2023	15/06/2023	20/06/2023	23/06/2023	30/06/2022		
6	Installation Technique et Agencement		64	BND	5	AAO	Prévisions Réalisations	10/10/2023	13/10/2023	13/10/2023	14/11/2023	06/12/2023	22/12/2023	11/01/2024	20/01/2024	07/02/2024	01/03/2024	06/03/2024	09/03/2024	30/06/2022		
7	Frais fêtes publiques		64	BND	4	AAO	Prévisions Réalisations	06/06/2023	09/06/2023	09/06/2023	11/07/2023	02/08/2023	18/08/2023	07/09/2023	16/09/2023	04/10/2023	27/10/2023	01/11/2023	04/11/2023	30/06/2022		
8	Matériels de Transport		64	BND	3	AAO	Prévisions Réalisations	02/02/2023	07/02/2023	07/02/2023	11/03/2023	01/04/2023	18/04/2023	08/05/2023	19/05/2023	06/06/2023	29/06/2023	04/07/2023	07/07/2023	30/06/2022		
	Coût Total		-																			

MARCHES DE FOURNITURE SANS REVUE PREALABLE PAR LA DNCMP / DEMANDE DE COTATION/Cabinet

Numéro	Intitulé de Projet/Marché	Montant Budget CNY	Code Budget	Type de Financement	N° Demande de cotation	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			Date début travaux	Date fin travaux					
								Deliberation du Dossier de Consultation	AW sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Évaluation des offres	Non Objection sur rapport d'évaluation	Publication attributions/Avis de notification provisoire	Mise en forme du contrat	Non Objection sur le projet de contrat			Montant du Contrat	Signature et Approbation de Contrat	Enregistrement /immatriculation et notification de marché	Notification de marché approuvé	
1	Achat pré-imprimés		64	BND	1	DC	Prévisions Réalisations	20/01/2023	01/02/2023	04/02/2023	19/02/2023	26/02/2023	05/03/2023	26/03/2023	02/04/2023	08/04/2023	12/04/2023	17/04/2023	23/04/2023	29/04/2023	06/05/2023		
2	Achats De Documentation		64	BND	2	DC	Prévisions Réalisations	20/01/2023	01/02/2023	04/02/2023	19/02/2023	26/02/2023	05/03/2023	26/03/2023	02/04/2023	08/04/2023	12/04/2023	17/04/2023	23/04/2023	29/04/2023	06/05/2023		
3	Achat De Fournitures Informatiques		64	BND	3	DC	Prévisions Réalisations	20/01/2023	01/02/2023	04/02/2023	19/02/2023	26/02/2023	05/03/2023	26/03/2023	02/04/2023	08/04/2023	12/04/2023	17/04/2023	23/04/2023	29/04/2023	06/05/2023		
4	Frais D'Assurances		64	BND	4	DC	Prévisions Réalisations	20/01/2023	01/02/2023	04/02/2023	19/02/2023	26/02/2023	05/03/2023	26/03/2023	02/04/2023	08/04/2023	12/04/2023	17/04/2023	23/04/2023	29/04/2023	06/05/2023		
5	Publicité		64	BND	5	DC	Prévisions Réalisations	20/01/2023	01/02/2023	04/02/2023	19/02/2023	26/02/2023	05/03/2023	26/03/2023	02/04/2023	08/04/2023	12/04/2023	17/04/2023	23/04/2023	29/04/2023	06/05/2023		
6	Frais Entretien Autres Immobilisations		64	BND	7	DC	Prévisions Réalisations	20/01/2023	01/02/2023	04/02/2023	19/02/2023	26/02/2023	05/03/2023	26/03/2023	02/04/2023	08/04/2023	12/04/2023	17/04/2023	23/04/2023	29/04/2023	06/05/2023		
7	Matériels Informatiques		64	BND	6	DC	Prévisions Réalisations	20/01/2023	01/02/2023	04/02/2023	19/02/2023	26/02/2023	05/03/2023	26/03/2023	02/04/2023	08/04/2023	12/04/2023	17/04/2023	23/04/2023	29/04/2023	06/05/2023		
	Coût total	0																					

MARCHES DE TRAVAUX SANS REVUE PREALABLE PAR LA DNCMP / DEMANDE DE COTATION/  
Cabinet

Numéro	Intitulé de Projet/Marché	Montant Budget CNY	Code Budget	Type de Financement	N° Demande de cotation	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			Date début travaux	Date fin travaux					
								Deliberation du Dossier de Consultation	AW sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Évaluation des offres	Non Objection sur rapport d'évaluation	Publication attributions/Avis de notification provisoire	Mise en forme du contrat	Non Objection sur le projet de contrat			Montant du Contrat	Signature et Approbation de Contrat	Enregistrement /immatriculation et notification de marché	Notification de marché approuvé	
1	Frais Entretien Bâtements Administratifs		64	BND	7	DC	Prévisions Réalisations	20/01/2023	01/02/2023	04/02/2023	19/02/2023	26/02/2023	05/03/2023	26/03/2023	02/04/2023	08/04/2023	12/04/2023	17/04/2023	23/04/2023	29/04/2023	06/05/2023		
	Coût total	0																					





MARCHES DE TRAVAUX SANS PRE QUALIFICATION

Direction Générale des Impôts

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ			
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Non Objéctives sur BMO	Publication AMI	Date limite dépôt Offres	Ouverture / Evaluation des offres	Non Objéctives sur l'App. d'Evaluation	Non Objéctives sur attribution/Notification	Mise en forme du projet de contrat	Signature du marché	Montant du Contrat en GNF	Signature de l'Administrateur du marché	Notification de marché approuvé	Date début travaux
1	Construction Inspections Régionales	64	64	BND	1	AOO	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
2	Construction de l'Ecole Nationale des Impôts	64	64	BND	1	AOO	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
Coût Total																			

MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION

Direction Générale des Impôts

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ			
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Non Objéctives sur BMO	Publication AMI	Date limite dépôt Offres	Ouverture / Evaluation des offres	Non Objéctives sur l'App. d'Evaluation	Non Objéctives sur attribution/Notification	Mise en forme du projet de contrat	Signature du marché	Montant du Contrat en GNF	Signature de l'Administrateur du marché	Notification de marché approuvé	Date début travaux
1	Achat de Pré-imprimés	64	64	BND	1	AOO	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
2	Frais Nettoyage Local	64	64	BND	2	AOO	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
3	Achat fournitures informatiques	64	64	BND	3	AOO	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
4	Location locaux à usage administratif	64	64	BND	3	RC	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
5	Frais De Célébrations Et Réceptions	64	64	BND	5	AOO	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
6	Matériel Informatique	64	64	BND	3	AOO	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
7	Installation Technique et Agencement	64	64	BND	6	AOO	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
8	Achats Autres Fournitures De Service	64	64	BND	3	AOO	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
Coût Total																			

MARCHES DE FOURNITURE SANS REVUE PREALABLE PAR LA DNCIMP / DEMANDE DE COTATION/Impots

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ				PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ			
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	AMI sur le Dossier de Consultation	Transmission du Dossier de Consultation	Date limite dépôt Offres	Ouverture / Evaluation des offres	AMI sur le rapport d'Evaluation	Publication attribution/Notification	Mise en forme du projet de contrat	Signature et Approbation du Contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature de l'Administrateur du marché	Notification de marché approuvé	Date début travaux
1	Achats De Documentation	64	64	BND	10	DC	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
2	Achats De Fournitures et Petits Matériels de Bureau	64	64	BND	11	DC	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
3	Frais De Fête Publiques	64	64	BND	11	DC	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
4	Autres Matériels de Transport	64	64	BND	12	DC	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
5	Autres Matériels de Transport	64	64	BND	12	DC	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
6	Autres Matériels Et Mobiliers	64	64	BND	13	DC	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
Coût Total																			

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Direction Générale des Impôts

IDENTIFICATION DU PROJET/MARCHÉ				PHASE 1 : PROCEDURE DE PRESELECTION				PHASE 2 : PROCEDURE DE SELECTION				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ												
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° AMI	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Non Objéctives sur TDR	Publication Avis à Manifestation d'Intérêt (MI)	Ouverture / Evaluation des MI	Non Objéctives sur DP	Date limite de dépôt des propositions (tech et finan)	Ouverture / Evaluation des propositions techniques	Non Objéctives sur rapport Prop. Techn.	Ouverture / Evaluation des propositions financières	Non Objéctives sur rapport combiné PT/FP	Publication attribution / Modification provisoire	Négociation et mise en forme du contrat	Non Objéctives sur le contrat négocié	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement du marché approuvé	
																								Prévisions et Réalisations
1	études, supervision de travaux de construction des inspections	64	64	BND	2	ED	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
2	études, supervision de travaux de construction des inspections	64	64	BND	2	ED	Prévisions et Réalisations	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours	en cours
Coût Total																								

MARCHES DE FOURNITURE SANS PRE QUALIFICATION  
e) Direction Nationale de la comptabilité matière et matériel

Numero	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ		PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			FINISSEMENT											
	Intitulé de Projet /Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration de B10	Non Objection sur B10	Publication A10	Date limite dépôt offres	Transmission de Dossier de Consultation	AOB sur le Dossier de Consultation	Non Objection sur B10	Signature et Approbation de Contrat	Montant du Contrat en CV	Signature du marché	Approbation de Contrat	Enregistrement /immatriculation en du marché	Validation du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux	
1	location de Bâtiements A Usage Administratif	64	BND	AAO																			
	Coût Total	0																					

MARCHES DE FOURNITURE AVEC REVUE PREALABLE PAR LA DNCMP / DNCMM

Numero	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ		PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			FINISSEMENT					
	Intitulé de Projet /Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration de Dossier de Consultation	AOB sur le Dossier de Consultation	Transmission de Dossier de Consultation	Date limite dépôt offres	Signature et Approbation de Contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation de Contrat	Enregistrement /immatriculation de marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	Matériel Et Mobilier De Bureau	64	BND	1	AOO												
2	Autres Matériels et Mobilier	64	BND	2	AOO												
	Coût Total	0															

MARCHES DE FOURNITURE SANS REVUE PREALABLE PAR LA DNCMP / DEMANDE DE COTATION / Comptabilité matière

Numero	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ		PHASE 1 : PROCEDURE DE CONSULTATION			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			FINISSEMENT					
	Intitulé de Projet /Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration de Dossier de Consultation	AOB sur le Dossier de Consultation	Transmission de Dossier de Consultation	Date limite dépôt offres	Signature et Approbation de Contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation de Contrat	Enregistrement /immatriculation de marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	Achat pré-imprimés	64	BND	1	DC												
2	Achats De Documentations	64	BND	2	DC												
3	Achats De Fournitures et Pièces Matérielles de Bureau	64	BND	3	DC												
4	Achats De Fournitures Informatiques	64	BND	4	DC												
5	Frais Nettoyages Locaux	64	BND	5	DC												
6	Frais d'assurances	64	BND	1	DC												
7	Achats Autres Fournitures De Service	64	BND	2	DC												
8	Frais De Fête Publiques	64	BND	3	DC												
9	Matériels Informatiques	64	BND	4	DC												
10	Installation Technique Et Agencement	64	BND	5	DC												
	Coût Total	0															

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Numero	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ		PHASE 1 : PROCEDURE DE PRESELECTION			PHASE 2 : PROCEDURE DE SELECTION			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			FINISSEMENT											
	Intitulé de Projet /Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Publication Avis à Manifestation d'Intérêt (MI)	Non Objection sur TDR sur DP	Préparation TDR et DP	Prévisions et Réalisations	Publication	Non Objection sur DP	Signature et Approbation de Contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation de Contrat	Enregistrement /immatriculation de marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux				
1	Supervision Des Travaux	64	BND	ED																			
	Coût Total	0																					

MARCHES DE TRAVAUX SANS PRE-QUALIFICATION / DNCMM

Numero	IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHÉ		PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES			PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES			PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHÉ			PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHÉ					
	Intitulé de Projet /Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration de B10	Non Objection sur B10	Publication A10	Date limite dépôt offres	Signature et Approbation de Contrat	Montant du Contrat	Signature et Approbation de Contrat	Enregistrement /immatriculation de marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
1	construction Direction Nationale Comptabilité Matière et Matériels	64	BND	ED													
	Coût Total	0															



## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**Elara Bertho et la politique culturelle de Sékou Touré**

Un séminaire a été organisé à l'université Général Lansana Conté de Sonfonia le mercredi 11 janvier. Au cours de cette rencontre, Elara Bertho chercheuse au CNRS en France est revenue sur la politique culturelle de Sékou Touré dont la source principale reste Horoya hebdo. Cette rencontre se déroule entre les étudiants et plusieurs autres scientifiques dans le domaine de la recherche.



D'entrée de jeu, Elara Bertho rappelle : « Je travaille sur les relations de la littérature et la politique sur Sékou Touré. J'ai présenté deux chapitres, et j'ai essayé de montrer la diversité des sources qu'on peut mobiliser pour refaire cette histoire à travers les archives de Horoya, Horoya Hebdo, des archives privées et des souvenirs des personnes qui

ont participé à ces pièces de théâtre. Depuis plus de 10 ans je travaille ici en Guinée. Je voulais travailler sur cette période qui est complexe et raconté aujourd'hui, parce que les gens sont, soit, pour ou contre. Sékou Touré on le voit aujourd'hui sur l'instrumentalisation sur cette figure politique et là, je voulais situer ailleurs en montrant les réalisations

culturelles avec toutes la portée panafricaine et nationale de ce théâtre qui a créé un grand enthousiasme auprès des populations et en même temps la manière dont sa cache également des répressions politiques et des réquisitions forcés. Donc, montré à la fois la grande réussite de la politique culturelle gratuite pour tous et en même temps ses envies ».

Plus loin Elara ressort l'importance de la sauvegarde de l'archive : « c'est important aujourd'hui de donner les moyens aux archivistes pour sauvegarder et pérenniser les archives institutionnelles, qu'elles soient non seulement numérisées, mais également sauvegardées. Pas seulement sur des ordinateurs, parce qu'on sait que les ordinateurs peuvent être pillé, mais sur des serveurs ».

Docteur Abdoulaye Wotem Somparé enseignant chercheur sociologue dans son intervention ressort l'importance de s'intéresser à l'histoire : « Son thème est particulièrement intéressant, car le théâtre sur le régime de Sékou Touré constitue une entrée très pertinente pour comprendre les réalités de cette époque. Elle a fait une recherche sérieuse qui s'appuie sur les archives en

même temps, un thème qui contribue à entretenir la mémoire et à préserver ses archives. C'est pourquoi j'ai particulièrement aimé son approche. Je pense que sa recherche doit amener les jeunes à ouvrir d'autres perspectives de recherche parce que, on peut étudier à travers le théâtre les conflits de génération qui existait dans les villages à cette époque au moment où les parents s'opposait à la participation de leurs enfants aux activités de théâtres alors que les jeunes dans l'ensemble étaient très enthousiastes pour participer à ces activités qui était très valorisant pour les jeunes ».

Le Dr Somparé invite : « j'encourage les jeunes à s'investir dans la recherche dans tous les domaines mais surtout en histoire, car y'a eu peu d'études concernant l'histoire de la Guinée pendant cette période-là ».

Mohamed Bangoura

## FOOTBALL : CAS PAUL PUT ET LES 270 MILLE EUROS

**Le ministre Béma Diallo a déjà tranché**

Dans une correspondance, adressée à la Fédération Guinéenne de Football au ministère des sports, la Fédération Internationale de football Association (FIFA) a sommé ces deux parties au paiement des indemnités de rupture du contrat de l'ancien sélectionneur national de Guinée, le Belge Paul Put. À défaut que les équipes guinéennes de football soient exclues de toutes les compétitions continentales et internationales, le ministre des sports, Lansana Béma Diallo, a annoncé la bonne nouvelle le mercredi, 25 janvier.

Le dossier de l'ancien coach du Syli Paul Put, est loin d'être rangé dans les tiroirs. Le mercredi dernier, ledit dossier a refait surface. Dans un courrier adressé à la Fédération Guinéenne de Football, la FIFA a sommé cette dernière au paiement des indemnités de licenciement de Paul Put avant 60 jours.

Réagissant à cette actualité qui a défrayé la chronique le ministre Béma Diallo a martelé que le gouvernement de la transition est prêt à réparer les défaillances causées par l'ancien bureau exécutif de la Feguifoot, dirigé par Mamadou Antonio Souaré. Il

confirme en effet que les autorités guinéennes payeront les 270 mille euros à l'ayant droit dans les prochaines semaines.

« La menace, elle existe depuis très longtemps. Comme vous le connaissez, c'est en 2019 que l'entraîneur a été limogé par la fédération d'alors sans tenir compte des différents paramètres qui étaient effectivement de dire qu'elles sont les conséquences en mettant ce monsieur dehors. Le technicien belge a effectivement porté plainte », a rappelé Lansana Béma Diallo.

L'actuel ministre des sports

guinéens, il rassure que l'État guinéen payerait bientôt les frais de rupture unilatérale du contrat de Paul Put.

« Aujourd'hui effectivement nous avons reçu un courrier c'est dans 60 jours si la Guinée ne paye pas. Nous avons engagé un budget au niveau du ministère du budget pour demander effectivement la possibilité de pouvoir rembourser cet argent qui a été inscrit pour 2023. Ça veut dire que dans quelques jours cet argent sera entièrement remboursé à monsieur Paul Put », apaise-t-il.

Ibrahima Sory Bangoura





## ACCÈS À L'EAU POTABLE

# La SEG appelle à un sursaut pour trouver une solution définitive !

L'accès à l'eau potable demeure un sérieux problème dans plusieurs villes et villages de la République de Guinée. Dans certains quartiers, les installations des réseaux de distribution d'eau existent mais aucune goutte ne tombe des robinets depuis des années. La carence chronique de cette denrée vitale oblige certains à acheter de l'eau ou recourir aux eaux de puits, marigot avec des nombreux risques de maladies.

La nouvelle équipe dirigeante de la société des eaux de Guinée (SEG), consciente de ces défis à relever appelle à un sursaut national à fin de trouver une solution définitive à ce mal social. Parce que le constat sur le terrain n'est pas réjouissant.

Des infrastructures sont certes vétustes mais ne constituent pas le problème majeur dans l'approvisionnement de l'eau. Pour dénouer ce problème, les autorités de la SEG estiment qu'il faut de la volonté, des compétences, de l'intégrité et l'implication de tous et à tous les niveaux. Aujourd'hui, il est important de noter que l'investissement lié au renouvellement des infrastructures n'est pas subventionné. Il se distingue en cela de l'investissement initial, de création ou d'extension des infrastructures.

En effet, seul l'investissement de premier établissement est éligible à une très forte aide de l'État et/ou des partenaires. D'où la nécessité de discuter pour une meilleure compréhension entre les parties prenantes afin de trouver des solutions. Et, pour atteindre cet objectif, chacun devra fournir un effort constant si nous voulons maintenir la qualité du réseau constant.



“L'Eau c'est la VIE, préservons-la”

Campagne  
Pose Compteurs

**Avec mon compteur je paie ce que je consomme !**

Appelez le **119** pour vous procurer gratuitement d'un compteur.

f t in 119

